

École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le  
27 janvier 2026 à 19 h 00.  
Au local d'anglais.

### ÉTAIENT PRÉSENT(E)S

Madame Emmanuelle Dion, parent  
Madame Sophie Fournier, parent  
Madame Jessica Létourneau, parent  
Monsieur Samuel Tremblay, parent  
Madame Marie-Josée Fecteau, enseignante  
Madame Isabelle Lachance, enseignante  
Madame Martine Perron, enseignante  
Madame Catherine Poirier-Bisson, parent  
Madame Nadine Dallaire, éducatrice service de garde  
Madame Eliane Rioux, responsable service de garde  
Madame Claude Grimard, orthopédagogue

### PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Madame Mélanie Lanouette, directrice

### ÉTAIENT ABSENTES

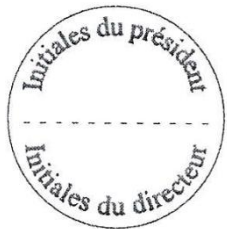
Madame Laurence C. Roger, parent  
Madame Andréanne Lussier, directrice de la maison des jeunes

#### 1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

La directrice, Madame Mélanie Lanouette, et la présidente, Madame Emmanuelle Dion, accueillent les membres.

#### 2. PRISE DE PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Madame Mélanie Lanouette, et la présidente, Madame Emmanuelle Dion, constatent le quorum et ouvrent la séance à 19h00.



École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE 25/26-018

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Sophie Fournier, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

Deux corrections doivent être apportées :

Point 6.4 : ont su être très attentifs

Point 6.4 : une autre façon de faire en mathématique a été utilisée.

Il est proposé par Madame Emmanuelle Dion, appuyé par Madame Claude Grimard, et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière séance soit adopté tel que corrigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

### 6. POINTS D'INFORMATION

#### 6.1 Mot de la présidente

Aucune communication à transmettre.

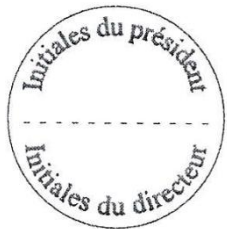
#### 6.2 Mot des représentants au comité de parents

Il y a eu peu de nouvelles informations.

La sécurité routière a été abordée et l'école La Martinière a été proposée à titre de référence.

Il y a eu une brève discussion sur les paramètres d'anglais intensif qui pourraient éventuellement être modifiés compte tenu du manque d'enseignant en anglais.

CE25/26-019



École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

### 6.3 Mot de la direction

L'activité du disco silencieux fut beaucoup apprécié des élèves.

L'école vient de recevoir une lettre de la Fondation Musique en tête confirmant la subvention de 1600\$ pour le projet Marti-band.

L'école travaille sur la phase 3 du projet cour d'école. Il y a eu une rencontre entre la responsable au centre de services scolaires, la direction et le comité d'élèves. Il a été suggéré d'avoir des balançoires pour les plus vieux également. Ceci pourrait faire partir d'une éventuelle phase 4 dans l'hypothèse d'utiliser une subvention en 26-27. Pour ce qui est de la phase 3, qui inclut 2 autres modules et la piste d'athlétisme, le projet en est à l'étape des soumissions et de la préparation du budget. Le projet doit être réalisé avant le 30 juin.

La période de réinscription pour l'année scolaire 2026-2027 a débuté. L'école a reçu 83 inscriptions sur les 273 élèves projetés. Tous les enfants en DCE (demande de changement d'école) sont retournés à leur école d'origine pour l'inscription. Ils peuvent toutefois signifier leur intérêt. La confirmation de l'acceptation de leur demande pourrait être communiquée d'ici le 14 août.

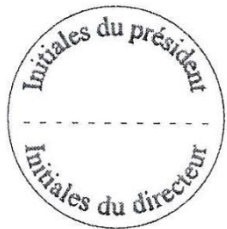
Le centre de services scolaires souhaite obtenir un portrait réel de la répartition des élèves et procéder à une révision des bassins. Plus d'informations seront disponibles à compter du 20 février.

La fête de l'hiver aura lieu le 19 février. Il y aura diverses activités telle que la cabane à sucre et la musique.

La période des jeux olympiques sera mise de l'avant.

La fin de la 1<sup>ère</sup> étape des élèves de 6<sup>e</sup> année était la semaine du 26 janvier. Il n'y a que 2 étapes pour ces élèves.

Le 5 janvier, les membres du personnel ont reçu une formation sur le confinement en présence d'un tueur fou par le service de police de la ville de Lévis. À la suite de cette formation, il n'y aura pas de mise en situation avec les élèves, mais de la sensibilisation. La directrice rappelle que l'ensemble des portes de l'école sont tenues verrouillées dans la journée.



École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

### 6.4 Mot des membres du personnel

En février, les élèves de préscolaire 5 ans auront trois ateliers d'initiation au yoga. Cette activité est un bon complément à la thématique du corps humain qui sera vu au cours du mois. Ils iront également patiner. Les élèves de maternelle 4 et 5 ans feront une sortie au Musée national des beaux-arts.

Les élèves de 1<sup>er</sup> cycle poursuivent le travail en numératie.

Les élèves de 2<sup>e</sup> année travaillent le documentaire via des ateliers d'écriture. Ils feront une sortie au Musée national des beaux-arts et iront patiner.

Les élèves de 3<sup>e</sup> année ont participé au championnat de l'association québécoise des jeux mathématiques (AQJM). Certains élèves iront à la prochaine étape à l'université Laval.

Les élèves de 4<sup>e</sup> année ont construit un bateau dans le cadre du thème "Flotte et coule" du cours de sciences. Il y avait une compétition pour connaître le bateau qui flotterait le mieux. Ils ont également fait une activité sur la Nouvelle-France dans laquelle ils se sont déguisés. Ils ont été patiner.

Il y a du compost dans les classes de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année et ce sont les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> qui s'en occupent.

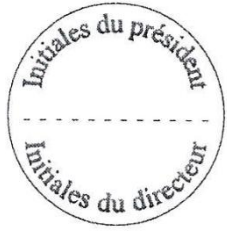
En orthopédagogie, l'école accueillera deux étudiantes de l'université Laval en février. Cela permettra d'offrir de l'aide à davantage de sous-groupe lors de cette période.

### 6.5 Mot du service de garde

Le marché de Noël a permis d'amasser la somme de 1137\$ pour contribuer au fonds de la cour d'école.

Il y aura une activité récompense le lundi 2 février pour souligner les bons comportements du mois de janvier. Pour cette occasion, l'activité se déroulera par groupe et consistera en une activité culinaire propre à chaque groupe telle que la décoration de gâteau, une collation spéciale, etc.

Les activités du midi, soit le patin, les ateliers scientifiques et les ateliers de BD (bandes dessinées) se poursuivent.



École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE**

Le personnel du service de garde a reçu une formation, la semaine dernière, portant sur la surveillance active dans la cour d'école. Des membres de l'école Clair-Soleil y participaient également.

Les dîner nomades sont toujours aussi populaires. Le prochain sera le 25 février.

### **7. POINTS D'INFORMATION**

#### **7.1 Campagne de financement**

La campagne de financement pour le repas pizza avec Mike's a permis d'amasser 1800\$ pour le fonds « cour d'école ». Une autre campagne est à venir avec Mike's. Cette fois, ce serait pour l'achat d'une pizza à 25\$ pour amasser des fonds pour les dépenses liées aux activités des élèves de 6<sup>e</sup> année.

#### **7.2 Sondage – Coût pour la semaine de relâche 2026**

Le sondage pour la fréquentation du service de garde durant la semaine de relâche est terminé. Voici le nombre d'inscriptions reçues :

Lundi : 42

Mardi : 36

Mercredi : 38

Jeudi : 29

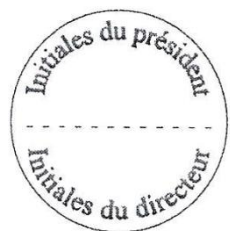
Vendredi : 27

#### **7.3 Information SDG – Semaine de relâche du 2 au 6 mars 2026**

Le service de garde sera donc ouvert tous les jours pour répondre au besoin. Les frais de garde seront de 20.65\$/jour auxquels sera ajouté un montant entre 3\$ et 12\$ pour l'activité. 4 éducateurs au minimum seront requis chaque jour, certains éducateurs/éducatrices ont déjà indiqué leur disponibilité. Les activités lors de cette semaine seront animées par les éducateurs/éducatrices.

#### **7.4 Consultation – Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire**

Le conseil d'établissement, tel que cela doit se faire annuellement, devait identifier les critères de sélection d'une future direction d'établissement en lien avec les besoins et la réalité de l'école en tenant compte des orientations souhaitées.



École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE25/26-020

Le conseil a donc identifié les 4 critères les plus importants parmi les 7 proposés dans le formulaire et a ajouté 2 critères dans le champ libre. La présidente a soumis le formulaire.

### **7.5 Semaine de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2026**

Chaque élève recevra le ruban vert, symbole des journées de la persévérance. De plus, les élèves seront invités à porter du vert jeudi le 19 février. D'autres activités seront organisées avec les TES et la psychoéducatrice. Il a été proposé de faire un arbre par classe où chaque élève y apposera une feuille sur laquelle il aura inscrit une de ses qualités.

### **7.6 Semaine du personnel du 23 au 27 mars 2026**

La semaine des enseignants se déroule du 2 au 7 février, mais, à l'école La Martinière, le travail de tous sera souligné dans la semaine du personnel du 23 au 27 mars. Les élèves veulent contribuer et il y aura de petites choses tous les jours.

## **8. POINTS DE DÉCISIONS**

### **8.1 Grille-matière du préscolaire à 5e année 2026-2027**

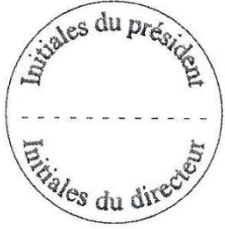
Madame Mélanie Lanouette, directrice, présente la grille-matière expliquant la répartition du temps d'enseignement (excluant les spécialités) pour l'année scolaire 2026-2027 pour tous les niveaux, à l'exception de la 6<sup>e</sup> année intensive qui sera présentée en février 2026. La répartition proposée est identique à l'année 2025-2026.

Au niveau des spécialités, il est porté à notre attention qu'une petite modification sera apportée pour le préscolaire 5 ans. En 25-26, il y a une (1) période de 30 minutes de musique et trois (3) en éducation physique. En 26-27, il y aura deux (2) périodes de 30 minutes de musique et deux (2) en éducation physique.

Il est proposé par Monsieur Samuel Tremblay, appuyé par Madame Sophie Fournier et résolu :

QUE la grille matière 2026-2027 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



École  
La Martinière

## PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE25/26-021

### 8.2 Présentation des groupes et organisation du service de garde pour la relâche 2026

Madame Éliane Rioux, responsable du service de garde, informe que le service de garde sera ouvert 5 jours durant la semaine de relâche et présente les tarifs.

Il est proposé par Madame Emmanuelle Dion, appuyé par Monsieur Samuel Tremblay et résolu :

QUE l'organisation du service de garde pour la relâche 2026 soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 9. VARIA

Aucun autre sujet n'est discuté lors de la séance.

### 10. DATE DES PROCHAINES SÉANCES

La date de la prochaine séance du conseil d'établissement est le mardi 24 février 2026 à 19h.

### 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Sophie Fournier et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE25/26-022

(signature)  
Emmanuelle Dion (présidente)

(signature)  
Mélanie Lanouette (directrice)